COURS

Grammaire : la possession — my, mine, le génitif 's

6e

Programme en vigueur : BO n° 22 du 29 mai 2025 — MENE2504621A
Relue le 14 novembre 2026

« C'est le livre de Tom », « C'est mon chat », « Il est à moi » : l'anglais exprime la possession de trois façons, avec des règles très simples une fois qu'on a compris qui possède quoi.

1 Les déterminants possessifs

DÉFINITION

Ils se placent **devant le nom** et dépendent du **possesseur**, pas de l'objet : *my, your, his* (à lui), *her* (à elle), *its* (à une chose, un animal), *our, your, their*. Ils sont **invariables** : *my book, my books*.

2 Les pronoms possessifs

DÉFINITION

Ils **remplacent** un groupe nominal : *mine, yours, his, hers, ours, yours, theirs*. *This bike is mine* (Ce vélo est à moi). Pas de nom après eux, pas d'apostrophe.

3 Le génitif 's

DÉFINITION

Pour dire « le … de quelqu'un », on écrit **possesseur + 's + objet** : *Tom's dog* (le chien de Tom). Si le possesseur est un pluriel en *-s*, on ajoute seulement l'apostrophe : *my parents' car*. On l'emploie surtout avec des personnes et des animaux.

EXEMPLE

Traduis : « C'est le sac de ma sœur. Il est à elle, pas à moi. »

1. Le sac de ma sœur : génitif → *my sister's bag*.
2. À elle : pronom possessif → *hers*.
3. À moi : *mine*.

It's my sister's bag. It's hers, not mine.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Accorder his/her avec l'objet, comme en français. — En anglais, *his* ou *her* dépend du **possesseur** : *Paul and his mother* (sa mère, à Paul) ; *Julie and her father* (son père, à Julie).

Le réflexe : Se demander : à qui appartient l'objet ? Un garçon → *his* ; une fille → *her*.

CHOISIR LA BONNE FORME DE POSSESSION

1. Repérer le possesseur.
2. S'il y a un nom après : déterminant possessif (*my, his*) ou génitif (*Tom's*).
3. S'il n'y a pas de nom après : pronom possessif (*mine, his*).
4. Vérifier l'apostrophe pour les pluriels en -s.

À VÉRIFIER

- Ai-je choisi his ou her selon le possesseur ?
- Ai-je mis un nom après le déterminant ?
- Ai-je bien placé le 's ?
- Ai-je évité l'apostrophe sur its et les pronoms ?

À RETENIR

- Déterminants : *my, your, his, her, its, our, your, their* + nom ; selon le **possesseur**.
- Pronoms : *mine, yours, his, hers, ours, theirs* (sans nom après).
- Génitif : *Tom's dog* ; *my parents' car*.